

Image not found or type unknown



Intrum justicia relance permanente

Par **valou72**, le **25/09/2015** à **17:29**

bonjour, rnEn 2009, j'ai été jugé au tribunal pour régler une dette à cofidis, chose faite, réglé en plusieurs fois et soldé en aout 2012. Ma dette fut régler par l'intermédiaire de contentia. Seulement intrum justicia n'a pas cessé de me relancer alors que j'étais avec contentia. La dette étant soldée depuis 3 ans, intrum justicia me relance ce jour pour la même dette alors qu'ils ont reçu en septembre 2012 un document par laquelle la dette était réglée par mail. En me menaçant de régler dans les 72 heures. Par mail, je leur ai répondu que je ne paierai pas deux fois et qu'ils avaient la preuve dans mon dossier du document de solde de la dette et j'avais réglé par l'intermédiaire de contentia . Que faut il faire pour qu'ils arrêtent de me harceler alors que j'ai payé depuis 3 ans

Par **moisse**, le **25/09/2015** à **19:36**

Bonjour,rn[citation] Ma dette fut régler par l'intermédiaire de conxxxxx[/citation]rnCe n'est pas conforme à l'ordonnance émise à votre encontre. C'est COFXXX le créancier, vous deviez les payer directement ou via leur avocat.rnSi cxxxxx n'a pas restitué votre argent au créancier, celui-ci n'est toujours pas désintéressé.

Par **valou72**, le **26/09/2015** à **08:21**

c'était par l'intermédiaire des avocats qui ont décidé que ce serait contentia qui gererait la dette